

**ECOLE DE MUSIQUE
LA LYRE DE MONTFERRIER
PROJET PEDAGOGIQUE
2020 - 2023**



SOMMAIRE	1
I. PRESENTATION	3
II. VALEURS ET PRINCIPES	4
S'ouvrir à tous les publics	4
Favoriser la diversité	4
Adopter une pédagogie vivante	4
Aider à progresser	4
Transmettre le plaisir de la pratique musicale	5
III. DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES	6
Sensibilisation	6
Cursus général	7
Parcours personnalisés /accompagnement des pratiques amateurs	8
Le fonctionnement et l'approche pédagogique	9
La charte des écoles associée au Conservatoire	9
Questions fréquentes des parents et élèves :	10
IV. LES ENSEIGNEMENTS	11
Les disciplines instrumentales	11
La formation musicale	11
Les ensembles	12
Les ateliers	14
V. L'EQUIPE PÉDAGOGIQUE	15
La coordinatrice pédagogique	15
Les professeurs	15
VI. LES ACTIONS DE DIFFUSION ET CREATION	19
Animations et auditions	19
Concerts	19
Sorties musicales	19
VII. PROJETS	20
A court terme	20
A long terme	20
CONCLUSION	21

L'École de musique de Montferrier sur Lez

Créée en 1994 par des parents musiciens, l'école de musique la Lyre de Montferrier est une école de musique associative agréée « Jeunesse et Education populaire ». Cet agrément atteste du fonctionnement démocratique de l'association et de la conformité de ses objectifs avec les valeurs de l'éducation populaire.

La vocation de l'école de musique La Lyre de Montferrier est de développer la culture musicale par l'enseignement de la pratique instrumentale, de la théorie de la musique, de la pratique d'ensemble, et de la diffusion musicale sous forme de concerts, auditions, sorties tout au long de l'année.

Elle est ouverte à tous, enfants, adolescents et adultes, débutants ou plus expérimentés, et représente un engagement des enseignants, des parents et des élèves à long terme.

Adhérer à l'école de musique de Montferrier, c'est aussi être intégré dans la vie de la commune, s'ouvrir aux autres, et contribuer ainsi à l'épanouissement et à l'enrichissement de tous. Dans ce sens, le développement des ensembles représente l'opportunité d'un lien social indispensable.

Parce que faire de la musique, c'est apprendre, c'est jouer, c'est partager...

II. VALEURS ET PRINCIPES

S'ouvrir à tous les publics

Loin de l'image d'une « institution » réservée aux initiés, formant de futurs professionnels, notre école de musique s'efforce, chaque jour, de démontrer son ouverture et sa capacité à apporter le plaisir de la pratique d'une discipline dans une découverte esthétique pluridisciplinaire.

Cette ouverture s'exprime notamment par la **diversité** du public accueilli, la **souplesse** des parcours pédagogiques et la **variété** d'esthétiques musicales proposées aux élèves. De plus, l'école de musique La Lyre de Montferrier est une école de proximité, elle s'implique donc dans la **commune** en multipliant les **partenariats** avec les écoles publiques de Montferrier, maternelle et primaire, avec la crèche, et les collèges avoisinants. Enfin, elle souhaite pouvoir accueillir un **public moins favorisé**, et travaille dans ce sens à la construction de partenariats, pour obtenir des subventions pérennes, qui permettraient de proposer des tarifs plus attractifs pour les cours individuels.

Favoriser la diversité

- Les parcours de formation permettent de favoriser l'expression artistique de tous les élèves et de développer leur autonomie pour leur pratique actuelle et future en tenant compte de leurs objectifs.
- La formation à la pratique amateur permet d'enrichir les pratiques d'ensembles : ensemble instrumental classique, ensemble de variétés, fanfare, groupe funk, ensemble jazz swing manouche et d'autres à venir, contribuant à la vitalité culturelle du territoire.

Adopter une pédagogie vivante

L'école de musique affirme sa volonté de mettre constamment en relation la pédagogie, la diffusion, la création et soutient la pratique amateur.

Au cœur de l'école, une réflexion pédagogique innovante autour de 4 axes :

- favoriser dans les meilleures conditions pédagogiques l'éveil des enfants à la musique,
- former de futurs amateurs, faire éclore des vocations de musiciens,
- être un lieu ressource et d'encouragement à la pratique d'ensemble,
- être ouvert sur la vie scolaire, sociale et culturelle, accompagner les initiatives artistiques sur le territoire (voire au-delà).

Aider à progresser

Fréquenter l'école de musique c'est s'ouvrir à l'idée de découverte, de connaissance, de **progrès**, mais aussi de régularité, d'assiduité et de **travail quotidien**. Le temps de l'échange et de l'apprentissage sera d'autant plus riche que l'élève l'aura entouré d'un travail personnel structuré et réfléchi dans le but de devenir ainsi, peu à peu, **autonome**.

Pour les enfants et les adolescents, le rôle de la **famille** est primordial. Elle peut encourager, soutenir, aider l'enfant à s'organiser. Elle peut être le témoin et le stimulateur d'un prolongement du cours. La famille, observateur privilégié, est invitée à rencontrer les

enseignants, la coordinatrice et le bureau et à leur indiquer toute remarque concernant la motivation, le travail, et l'épanouissement de l'enfant.

Transmettre le plaisir de la pratique musicale

L'**échange** est permanent entre l'équipe du bureau de l'association, la coordinatrice et les enseignants (idées, expériences vécues, projets...). La coordination de ces dynamiques complémentaires (directives, initiatives) tend vers une cohérence de l'action pédagogique et crée une certaine unité, une identité du climat musical dans lequel évoluent les élèves.

Le **rythme des études** s'établit sur des projets artistiques très concrets : auditions publiques, concerts, au sein de l'école de musique ou sur le territoire : concert de l'école de musique au Devevou, concerts caritatifs (Téléthon), dans les maisons de retraite de Baillarguet, concerts de classe de fin d'année, fête de la musique...

L'école de musique considère que le **jeu en public** est en soi un aboutissement et une présentation des fruits de l'assiduité de l'élève dans sa pratique musicale. Il a donc été décidé de ne plus introduire la tenue d'examens pour les disciplines instrumentales qui mettent l'élève dans une situation de jugement devant un petit comité et l'éloignent de la réalité des objectifs du jeu musical (échange avec un public notamment et pas avec un jury).

L'école de musique privilégie ainsi l'**évaluation continue** afin d'accompagner chaque élève dans sa progression particulière à son rythme personnel : une fiche d'**auto-évaluation**, re-travaillée ensuite avec le professeur incite l'élève à s'approprier ses progrès.

L'école propose un cycle de **formation musicale**, organisé ainsi : O Passo (pour les débutants), puis FM1, FM2, FM3, FM4. avec une évaluation de fin de cursus pour valider les acquis théoriques indispensables à toute pratique musicale avant l'arrêt de ces cours. Selon les besoins, un cours supplémentaire de formation musicale (FM+) pour les adolescents et adultes désirant approfondir leurs connaissances.

La **pratique collective** de la musique tant vocale qu'instrumentale est un élément fondamental qui motive les élèves. Elle leur permet de découvrir des répertoires, des styles, des esthétiques, d'autres instruments avec la possibilité de les essayer et aussi de vivre les éléments constitutifs de la musique : précision du rythme, justesse, recherche de la sonorité, du phrasé, des dynamiques. Elle donne, de par le partage inhérent à la pratique d'ensemble une autre dimension à la pratique musicale des élèves. C'est ainsi qu'elle est source de création de lien social mais aussi un moyen pour apprendre à vivre ensemble.

L'école de musique La Lyre de Montferrier propose donc à chacun une éducation musicale à sa mesure en organisant des parcours adaptés: action de sensibilisation, cursus complet pour les uns, parcours personnalisés pour les autres, ateliers de pratique collective. La philosophie de l'école s'appuie sur les notions de plaisir dans l'apprentissage et d'épanouissement personnel dans la pratique.

III. DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

Pour adapter son offre aux demandes des différents élèves, l'école structure ses activités en trois dispositifs pédagogiques.

Sensibilisation

« *une première approche de la musique...* »

... pour les enfants de 4 à 11 ans, selon des modalités diverses :



- une première approche pour les tout petits à partir de 6 mois accompagné par un adulte avec l'atelier « Bébés Chanteurs » en deux temps, animation avec des comptines, des jeux de doigts, des chansons à geste, accompagnées à la guitare, suivi d'un temps de manipulation des instruments par les enfants;



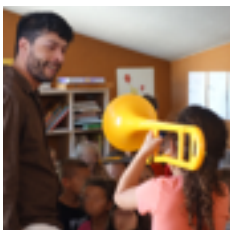
- de l'éveil musical avec une approche ludique de la musique par le rythme, le chant, la découverte des instruments, l'écoute de musiques de styles différents. L'objectif est de développer l'oreille des enfants et leur sensibilité au monde sonore en les rendant acteurs de leur apprentissage.



- un atelier O Passo, une pédagogie innovante qui ne nécessite aucun pré-requis théoriques : ni solfège, ni lecture de partitions. Basée sur le pas, le son, les pulsations, puis le chant et les percussions corporelles, O Passo donne des bases solides pour construire ou développer les aptitudes rythmiques et musicales.



- une chorale enfant animée par une professionnelle qui aborde le travail vocal grâce à des jeux et un répertoire de chansons choisies ensemble.



Dans les classes de l'école primaire et maternelle, une matinée de découverte de la musique est offerte aux enfants des écoles de Montferrier, avec, dans un premier temps, un concert mimé pour les plus petits, et un mini concert suivi d'ateliers autour des instruments pour les plus grands.

Les objectifs pédagogiques de ces premières approches sont nombreux :

- créer une atmosphère informelle et un climat de confiance au sein d'un groupe donné,
- susciter et stimuler la dynamique de groupe par laquelle les facultés créatrices, sociales et personnelles sont mises en valeur,
- servir la préparation à l'enseignement musical par l'ouverture au monde sonore, à l'écriture, à l'écoute et à l'exécution de différentes musiques.

Les séances permettent l'éveil de la personnalité des enfants à ce qui peut être musique, en eux, et autour d'eux, au travers de :

- la voix parlée et/ou chantée, mais aussi avec le support de percussions corporelles, de jeux d'imitation, de reconnaissance et d'exécution sur des instruments à percussions, sèches et mélodiques.
- les déplacements dans l'espace pour apprivoiser le temps, les notions de vitesse et rythme.

Elles apportent à l'enfant des perceptions sensorielles (plaisir, indépendance, connaissance), en prévision et au service d'apprentissages futurs. Elles donnent aussi l'occasion d'écouter des musiques diverses et adaptées, de découvrir divers instruments, avec possibilité de les voir, les entendre et, le plus souvent possible, les toucher.

Cursus général

« *apprendre pour connaître...* »

Il s'agit d'une pratique musicale complète dont les composantes sont : formation musicale, formation instrumentale et pratique collective.

Cursus général : pour les enfants et jeunes adolescents

C'est le parcours le plus habituel suivi par les enfants entrant à l'école de musique, précédé ou non d'une période de sensibilisation. Il permet de débiter un instrument ou de perfectionner ses connaissances dans un cadre progressif, tout en développant ses capacités créatrices au travers de répertoires diversifiés. Il est souple et permet à chacun d'accomplir son projet avec un réel plaisir de vivre sa musique.

Le cursus général est composé de 3 modules, dont 2 obligatoires, la formation instrumentale ou vocale et la formation musicale et un module facultatif mais vivement conseillé : la pratique collective.



- **La formation instrumentale/ 30, 45 ou 60 minutes de cours hebdomadaire :** le cours instrumental s'organise autour d'une démarche de pédagogie de groupe et/ ou individuelle. Selon les capacités d'adaptation de l'élève, l'enseignant alterne les phases collectives et individuelles en rapport avec les possibilités de l'école de musique. Les professeurs peuvent proposer pour certaines classes (guitare, batterie, flûte, violon...) des groupes de 2 ou 3 élèves selon les profils et disponibilités.



- **La formation musicale/ 1h de cours hebdomadaires : les études de formation musicale** permettent d'acquérir et de s'approprier les codes du langage musical et les bases d'une culture musicale.

- **La FM+** pour les adolescents et adultes après ce premier cycle.

Les cours de FM peuvent être suivis à l'école de Clapiers, notre partenaire, après accord avec les directions.



- **La pratique collective/ 1h hebdomadaire d'ensemble** : elle concrétise le savoir-faire acquis en formation musicale et en formation instrumentale. Surtout, elle offre aux élèves l'occasion de partager avec d'autres musiciens et le public les plaisirs de la musique.

Parcours personnalisés /accompagnement des pratiques amateurs

«... et partager pour le plaisir »

Pratiquer la musique de manière collective selon diverses modalités, définies par l'élève lui-même en accord avec les possibilités de l'école de musique.

Cet enseignement va s'adresser aux élèves ayant terminé et validé leurs cinq années de formation musicale, soit l'équivalent du cycle 1, et qui souhaitent continuer leurs études musicales. Dans notre école, il s'agit le plus souvent des élèves qui ont débuté à la Lyre. Mais aussi d'adolescents, nouveaux habitants du village qui rejoignent l'école. Ou encore d'adultes qui reprennent leur instrument ou même changent de pratique, en cherchant une activité plus ludique, plus conviviale et avant tout de loisirs.

L'école propose :

- **des pratiques collectives** (intégration des ensembles instrumentaux, et/ou vocaux de l'école de musique)
- **de la formation musicale ados/adultes**, avec pour objectif la compréhension globale et expérimentale de la musique et basée sur un échange musical (improvisation, écriture, travail du rythme en ensemble...). Le but étant surtout d'accentuer les compétences transversales pour que l'élève puisse appliquer ses acquis lors de ses séances d'instrument et lors des pratiques collectives.
- **de l'accompagnement aux groupes amateurs constitués** (sur demande, sous forme d'ateliers ponctuels adaptés aux demandes particulières des groupes)
- **un prêt de locaux à nos adhérents pour des répétitions avec instruments** (salle de batterie ou salle Rotonde) : Canto general, Chorale de Montferrier, Mellow Swing ...
- **la possibilité de se produire en public lors des concerts de l'école**

Le fonctionnement et l'approche pédagogique

Les cours sont hebdomadaires, individuels pour les instruments, collectifs pour la formation musicale (discipline de formation générale, obligatoire pour les élèves d'instruments) et les ensembles ou ateliers.

L'année se répartit sur 30 cours, rythmée par le calendrier scolaire de l'Académie de Montpellier.

L'école organise une campagne de pré-inscription pour les anciens élèves fin juin. Les inscriptions des nouveaux élèves ont lieu le jour du Forum des associations le 1er samedi de septembre. Les places sont affectées par la coordinatrice pédagogique en collaboration avec les professeurs concernés.

La charte des écoles associée au Conservatoire

Depuis la rentrée 2017, l'école de musique de Montferrier a rejoint d'autres structures d'enseignement musical situées sur le territoire de la Métropole. Signataires de la Charte, elle devient « école du réseau Enseignement Musical Montpellier Méditerranée Métropole ». Puisqu'elle s'appuie sur les textes réglementaires nationaux, et parce qu'elle répond aux critères exigés (projet pédagogique, projet d'établissement, professionnalisation de l'équipe enseignante), elle prétend au label « école associée au CRR ».

Du fait de cette adhésion, le Conservatoire s'engage à partager des projets communs (concerts, spectacles, master-class...), à mutualiser le parc instrumental et la parthèque, à des échanges d'élèves pour les cours collectifs, à ouvrir les examens de fin de cycles 1 et 2, à ouvrir le plan de formation du Conservatoire aux enseignants du réseau en fonction du nombre de places disponibles.

De son côté, l'école de Montferrier s'engage à une participation active au réseau : réunions bimestrielles, communication des saisons culturelles, projets communs, collaboration aux manifestations extérieures du CRR (lever de rideau ou partage d'auditions...)

Cette charte est reconduite automatiquement avec une évaluation chaque fin d'année civile.



Questions fréquentes des parents et élèves :

A quel âge peut-on commencer un instrument ?

À partir du CP. Pour certains instruments, il est même possible de débiter plus jeune, pour d'autres, il existe des contraintes physiologiques qui demandent un âge plus avancé (ex : dents pour les cuivres, poids de l'instrument –accordéon-, etc...)

La formation musicale est-elle obligatoire ?

Oui, la formation musicale est obligatoire et nécessaire lorsqu'on pratique un instrument, sauf pour les élèves inscrits en parcours découverte.

Y a-t-il du travail à faire à la maison ?

Oui, nous sommes une école de musique, et pour progresser, chaque élève doit travailler un peu chaque jour, en formation musicale et en instrument, selon les conseils des enseignants. C'est un loisir certes, mais un peu exigeant si on veut pouvoir se faire plaisir !

L'école loue-t-elle des instruments ?

Non

Est-ce obligatoire de faire une pratique collective ?

Faire une pratique collective permet de faire de la musique « ensemble », et le but d'une formation de musicien. Ce n'est pas obligatoire mais fortement conseillé et inclus dans le tarif de l'école.

Puis-je choisir mon horaire de cours d'instrument ?

Les horaires de cours sont fixés à chaque début d'année en concertation avec chaque enseignant.

Qui est responsable des enfants dans les locaux ?

L'école de musique n'est responsable des enfants que lors des cours et manifestations musicales.

J'aimerais inscrire mon enfant pour la 1ère fois, mais il n'est pas trop sûr, que faire ?

Nous proposons de faire un essai gratuit pour les pratiques collectives. En instrument, pas d'essai possible mais un samedi Portes Ouvertes avant le jour des inscriptions.

Puis-je arrêter en cours d'année ?

Oui, mais le paiement de l'année entière sera dû, sauf pour raison médicale (avec certificat à l'appui).

IV. LES ENSEIGNEMENTS

Les disciplines instrumentales

Elles sont groupées en départements définis en fonction des enseignements dispensés dans l'établissement.

Tous les moyens seront mis en œuvre pour donner à l'élève une autonomie, pour lui permettre de se situer au sein d'un groupe et pour lui donner les outils nécessaires à une pratique instrumentale de qualité.

Les disciplines instrumentales par département

Cordes Frottées Violon Violoncelle Pincées Guitare acoustique Guitare électrique Guitare basse	Vents Bois Flûte à bec Flûte traversière Saxophone Clarinette Cuivres Trompette Trombone
Voix Chant Chorale	Polyphoniques Piano Guitares
Percussions Batterie	Accordéon diatonique

La formation musicale

Les études de formation musicale permettent d'acquérir et de s'approprier les codes du langage musical et les bases d'une culture musicale afin de devenir autonome face à une partition ou un enregistrement.

Les programmes sont établis et renouvelés en fonction du niveau, des âges, des centres d'intérêt des élèves et des projets de l'école.

L'école propose 2 cursus :

- **Enfants** à partir de 6 ans, validé par une évaluation garante d'un niveau acquis minimum. Le cours hebdomadaire est d'une durée d'1h de FM. Depuis la rentrée 2019, les petits **élèves débutants** commencent par un cours de **O Passo**, une approche du rythme par le mouvement, pour acquérir les bases rythmiques qui seront utiles par la suite pour aborder tout style de musique.

Ces cours collectifs développent la curiosité de l'élève, le lien entre pratique instrumentale et pratiques collectives, et la sociabilité. L'apprentissage est abordé de manière ludique avec un accent sur le ressenti corporel et utilise comme support les nouveaux médias (vidéo, internet...).

- **Adolescents-adultes** (selon les demandes):

De l'apprentissage des techniques fondamentales aux bases de l'harmonie, la formation musicale adolescent / adulte permet de renforcer la pratique instrumentale par une approche approfondie du bagage théorique de base.

C'est un cours collectif qui apporte le plaisir d'apprendre et de pratiquer ensemble et permet de découvrir la richesse et la diversité du langage musical.

Les ensembles

Ce département s'adresse à tous les élèves de l'école de musique. Certains de ces ensembles nécessitent toutefois l'acquisition préalable d'une technique instrumentale (pratique de 2 à 3 ans minimum).



• **Les ensembles juniors, débutants et avancés** (tous styles, initiation à l'improvisation et sur partition)



• **Les chorales enfants et ados.**

La pratique collective est au cœur de la démarche de l'école de musique et la chorale est ainsi le premier ensemble musical vécu par nos jeunes élèves. Au-delà de tous les apprentissages de la pratique collective, le chant est connu pour ses bienfaits divers: bonne humeur, amélioration de la confiance en soi, détente...



• **La fanfare** (*trompette, trombone, saxophone, clarinette, percussions, flûtes*) 10 instrumentistes, de 16 à 45 ans, qui suivent des cours collectifs et/ou individuels. Ils se produisent en public, et sont pleins de projets: étendre leur zone de production à la Métropole, et s'améliorer encore.



• **L'atelier variétés adultes** (*chant, guitare, pianos*) : avec un répertoire autour de le chansons française mais pas seulement, actuelles ou moins. Leur principale motivation : le plaisir de chanter et de jouer. Leur force : un groupe en harmonie malgré les différences. Leurs projets : des progrès et de nouvelles tentatives. L'identité du groupe n'est pas encore complètement affirmée, musicien(nes), chanteuses et chanteurs sont bienvenu(e)s pour l'emmener encore plus haut.





• **L'atelier instrumental classique** (*violoncelles, clarinette, hautbois, violons*)

travaille ensemble depuis plusieurs années, avec toujours le même plaisir, des morceaux classiques mais aussi des transpositions de morceaux de jazz ou de variété (Mozart, John Williams, Haendel, Haydn, Shakira, Bernstein etc...). L'atelier est ouvert à tous les instruments non amplifiés. Enrichissant, ludique, permet de mettre en pratique les acquis et de découvrir la joie de jouer avec d'autres.



• **L'atelier funk** propose une immersion dans les eaux troubles des musiques afro-américaines des années 70! Ouvert aux ados et adultes à partir de 2 ans de pratique instrumentale, l'atelier explore les univers de James Brown à George Clinton, en allant jusqu'à Herbie Hancock, Stevie Wonder ou Jamiroquai!



• **L'ensemble swing** aborde des morceaux instrumentaux de tous styles, jouer un peu à la façon d'un groupe de guitare swing des années 40 ou 50. Ces standards seront surtout appris par tradition orale, aussi il n'est nul besoin d'être bon lecteur pour intégrer ce groupe, tous les niveaux sont admis et chacun pourra y trouver sa place.



• **Le groupe de percussions du monde** partage sa passion du rythme en accueillant les curieux du rythme en tout genre, avec pour objectif de faire découvrir différentes percussions et rythmes du monde, de comprendre la structure d'un morceau et d'apprendre à improviser, tout cela en créant un ensemble dynamique et festif.



• **La chorale adulte** familiarise les élèves avec le travail de choriste : prendre conscience de l'espace, travailler l'écoute des autres, penser la mise en scène... Ils apprendront à chanter avec justesse et aisance en s'exerçant à placer leur voix, à développer leur souffle et à former leur oreille



• **L'Orchestre du Lez**, le grand orchestre des petites écoles, né de la rencontre entre nos petites structures et de la nécessité de mutualiser nos moyens, nos envies pour proposer cette expérience de mini orchestre symphonique. Il s'adresse à des jeunes de 8 ans minimum, qui ont déjà 2 ans de pratique instrumentale, avec 6 répétitions (salles à Clapiers et/ou Montferrier) et 2 concerts en fin d'année.

Les ateliers



• L'atelier bébés

Parce qu'il est reconnu que la musique est source de nombreux bénéfices chez les tout-petits, parce que les projets d'ateliers musicaux dès le premier âge ont fait leur preuve et sont reconnus d'intérêt public au plus haut niveau et parce qu'il n'est jamais trop tôt pour développer son goût pour la musique, l'école de musique propose à ses adhérents cet atelier animé par une intervenante extérieure.



• Labo sur scène

Labo sur scène est un véritable laboratoire de pratique, d'exploration et de co-création en groupe. Il aborde pendant 10 sessions d'1 heure 30 différents domaines:

- s'approprier le langage du corps sur scène
 - comprendre et gérer les interférences physiques et mentales
 - savoir être présent et concentré
- apprendre à travailler avec des buts et objectifs clairs
- développer la confiance en soi ... pour pouvoir enfin trouver sa place sur scène et s'exprimer avec liberté et plaisir



• L'atelier de culture musicale

Cet atelier se propose d'enrichir les connaissances musicales des participants, de leur faire découvrir la musique autrement, à travers une approche thématique, des écoutes variées, parfois inattendues, mettant en évidence les liens entre les différentes formes, styles, époques et cultures.

V. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est constituée de :

- La coordinatrice pédagogique
- Les professeurs

La coordinatrice pédagogique

Les orientations du projet d'établissement et l'organisation pédagogique de l'école sont élaborées et mises en œuvre par la coordinatrice en concertation avec le bureau de l'école de musique et les professeurs.

- Elle organise les réunions pédagogiques : concerts, projets, évaluations continues...
- Elle organise les différentes activités en direction des divers publics fréquentant l'école et met en place les parcours et les modalités de l'évaluation des élèves.
- Elle organise les concerts et les répétitions : établissement du programme et transmission au bureau une semaine avant la manifestation
- Elle gère les plannings des salles
- Elle est force de proposition pour tout projet ou concert, pour une réflexion et innovation pédagogique
- Elle anticipe et détermine les besoins de son établissement en personnel, propose le recrutement des enseignants et s'occupe du recrutement
- Elle anticipe et détermine les besoins de l'établissement en matériel (pédagogique, parc instrumental, équipement, ...).
- Elle représente les professeurs en leur absence (ex : Téléthon, concert à la maison de retraite, ...)
- Elle vérifie les déclarations d'heures (tous les 30 cours doivent être donnés)
- Elle gère les relations avec les familles avec le bureau de l'école (toutes questions d'ordre pédagogique : dispense éventuelle de FM, contenu des enseignements, évaluations, contrôle des présences avec l'aide des professeurs)

Les professeurs

Leur nombre peut varier de 12 à 15, selon les années et les besoins. Certains sont à l'École depuis plus de 15 ans. Ils enseignent le plus souvent dans plusieurs écoles, ils sont recrutés et embauchés après un entretien avec la coordinatrice et le bureau de l'association

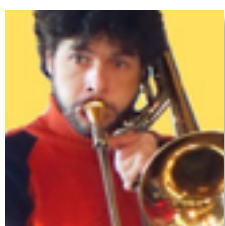
- Ils enseignent la pratique musicale correspondant à leurs compétences et à la définition de leur fonction,

- Ils participent, en dehors du temps de cours hebdomadaire imparti, aux actions liées à l'enseignement, considérées comme parties intégrantes de leur fonction (concertation pédagogique, auditions et concerts d'élèves ...),
- Ils veillent à leur formation permanente, notamment dans le cadre de stages de « formation tout au long de la vie »,
- Ils participent à la définition et à la mise en œuvre du projet d'établissement,
- Ils participent à la recherche pédagogique et à sa mise en œuvre,
- Ils participent, dans le cadre du projet d'établissement, à la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans la vie culturelle locale.
- Ils tiennent, auprès des musiciens amateurs, un rôle de conseil et d'aide à la formulation de projets.
- A travers leur activité comme pédagogues, musiciens, artistes, créateurs ou théoriciens de leur art, les professeurs contribuent à l'enrichissement des modalités pédagogiques d'enseignement.



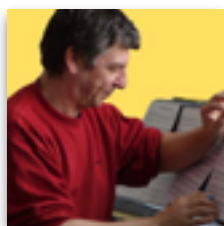
Michel Bonnaud : chant et ensemble variétés

- Chanteur, auteur, compositeur et arrangeur (musicalalune)
- Jazz, variété, musiques actuelles, polyphonie vocale
- Diplômé de la fédération des écoles de jazz et des musiques actuelles.
- 7 ans au conservatoire d'Avignon, puis 3 ans au JAM



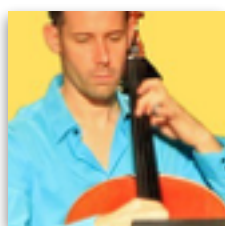
Pascal Bouvier : trombone, ensemble junior et fanfare

- D.E.M. de Jazz- CNR de Perpignan (classe de Serge Lazarevitch)
- DEUG de musicologie l'Art du Spectacle
- Licence de Musicologie et Direction de chœur
- Membre du collectif KOA de Montpellier et Ethioda



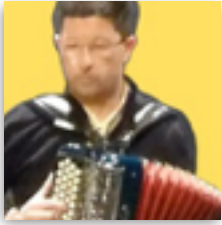
Eric Bredar : piano

- Licence de musicologie à Metz
- Formation de musicien professionnel CMCN et Piano Jazz CNR de Metz
- Approfondissement de l'étude de piano Jazz avec Philippe Le Baraillec
- Créateur et pianiste du groupe Mister Bred Trio et Oyazz.



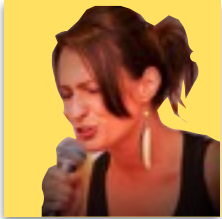
Sébastien Charles : violoncelle, ensemble classique et chef de l'Orchestre du Lez

- DEM Violoncelle
- Licence Musicologie
- Violoncelliste aux Orchestres d'Avignon et de Montpellier
- Violoniste pour le projet Demos à Montpellier
- Chef pour l'Orchestre du Lez



Emmanuel Dechoz : accordéon, flûte à bec, FM 5 niveaux

- Diplôme de fin d'études musicales.
- Professeur de musique en collège
- De nombreux prix européens d'accordéon au sein de la C.E.A.



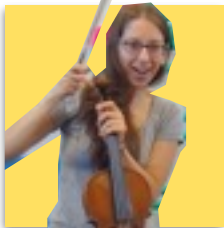
Ninon Disdier : chant et chorales enfants, ados et adultes

- Titulaire d'un DEUG en musicologie et d'un niveau licence
- Cycle renforcé en Chant jazz et musiques actuelles au JAM
- expérience de la scène au sein de divers groupes (Sister Georges).
- Professeure de technique vocale, jazz et musiques actuelles
- enseigne dans plusieurs écoles de la région.



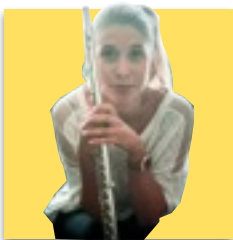
Renaud Felix : saxophone

- DEM de saxophone classique et contemporain
- 5 ans d'enseignement dans les écoles montpellieraines
- arrangement de partitions, création de supports audio d'accompagnement et informatique musicale
- joue dans de nombreux groupes (blues, funk, fanfare...)
- soundpainter



Marcela Giordano : violon, alto, atelier « Labo sur Scène »

- Licence au Conservatoire d'Amsterdam en Musique Classique.
- Participation à de nombreuses masterclasses (violon et alto baroque)
- 2 ans de pédagogie générale et méthodologie de violon et alto,
- Bénévole dans des ONG en Uruguay et en France pour emmener la musique auprès des jeunes publics.
- Violoniste pour le projet Demos à Montpellier



Marie Graizon : flûte traversière

- DEM de flûte traversière Conservatoire Montpellier
- Cycle de perfectionnement Conservatoire d'Aix-en-Provence
- Licence et master spécialisé Conservatoire Royal de Bruxelles
- Master didactique Conservatoire Royal de Bruxelles (équivalent au CA en France)
- Flûtiste dans divers ensembles : duo avec piano (répertoire 20/21ème siècle), duo avec harpe, spectacle familial « Le fabuleux voyage de Darius »
- Flûtiste pour le projet Demos à Montpellier



Jérôme Moreau : batterie et atelier percussions

- 1er prix de batterie à l'école Serge Puchol (Avignon)
- Percussionniste de l'orchestre Guy Icard
- Musicien professionnel (Lyli Blues, Nothing But The Blues, Usual Suspect, Funckenstein et la chorale de Gospel de Emmanuel Job)



David Rekkab : piano et culture musicale

- Diplôme d'écriture musicale au CNSM de Lyon
- Prix de composition et d'écriture au CRR de Montpellier cursus Jazz au JAM de Montpellier
- Maîtrise de création musicale fac Paul Valéry
- Claviers du groupe Fanga



Yann Rullière : guitare acoustique, électrique, basse, atelier swing et ensemble débutants

- Certificat **F.N.E.I.J** et musiques actuelles
- DUMI
- Guitariste jazz et musiques actuelles, professeur de guitare et intervenant dans les écoles du Haut Pays de l'Hérault



Layla Subils : clarinette

- CEM clarinette, orchestre, musique de chambre, déchiffrage (Conservatoire de Sète)
- professeur au Conservatoire de Narbonne
- DU musicothérapeute, inscrite RNCP
- professeur à domicile



Samuel Vène: trompette, atelier funk et O'Passo

- Diplômé du Conservatoire de Montpellier (trompette, improvisation vocale, harmonie et de l'écriture classique, écriture et arrangement jazz)
- O'Passo (niveau 1 et 2)
- Musicien dans de nombreux groupes et musiques de rue (Herissons MC, SOA, Gradiscava)

VI. LES ACTIONS DE DIFFUSION ET CREATION

Animations et auditions

Tout au long d'une année scolaire, l'école de musique organise des concerts d'élèves, des auditions...

En mettant les élèves dans une situation artistique et publique, moment enrichissant de partage et d'échange entre élèves, parents et enseignants, l'audition présente, mobilise, valorise l'acte d'apprentissage au sein de l'école.

Ces auditions, par leur diffusion possible en divers lieux de la commune (foyer rural, maison de retraite, place publique...) donnent aussi l'occasion de faire connaître à d'autres publics les activités de l'école et sa vitalité : concert de l'école de musique au Devevou, concerts caritatifs (Téléthon) et de la nouvelle année (maison de retraite de Baillarguet), concerts de classe de fin d'année, fête de la musique...

Concerts

Participant de la vie culturelle locale, l'école de musique organise des concerts sur la commune : ponctuellement des concerts de formations déjà existantes des professeurs de l'école (formation de musique de chambre, collectif KOA, trio « D'est en ouest »). Ces concerts sont l'occasion de faire se rencontrer les musiciens et les mélomanes et témoigne de la diversité des pratiques musicales au sein de l'école.

Sorties musicales

Il s'agit pour l'école à la fois de créer une véritable dynamique entre les adhérents et aussi, encore et toujours d'apporter concrètement la preuve de l'intérêt du spectacle vivant. L'école propose donc de mettre en relation les élèves, les musiciens amateurs, l'équipe enseignante avec des spécialistes, pédagogues, musiciens, concertistes, artistes, théoriciens, de renommée notoire autour de projets aux esthétiques musicales diverses : sorties à l'Opéra, venue du collectif Koa de Montpellier, propositions diverses à venir...



VII. PROJETS

A court terme

- **Diversifier les pratiques amateurs** : chaque année, de nouveaux ateliers se créent.
- Renforcer l'enseignement de la **Formation Musicale** au delà des 5 années obligatoires, avec une proposition de stage MAO à la demande.
- Mise en place d'une **saison culturelle** régulière (Concert Famille avec l'Opéra de Montpellier, choix de concerts musiques actuelles...)
- Poursuivre les relations avec les **écoles primaires et maternelles** et démarrage d'un partenariat avec une intervenante Petite Enfance.
- **L'Orchestre du Lez** *le grand orchestre des petites écoles* : le projet de création d'un orchestre avec des écoles de musique des villages avoisinants a débuté en 2017, avec l'école de Clapiers. L'objectif est de permettre aux élèves des petites écoles de musique de se retrouver dans des ensembles plus importants, proche de l'orchestre symphonique et de mutualiser les moyens à cet effet. Le Conservatoire à rayonnement Régional de Montpellier nous assure à présent de son soutien et l'Orchestre entame sa 5ème saison (2020-21)
- **Mutualisation renforcée** avec l'école de musique de Clapiers pour certains cours ou ateliers (éveil musical, FM et FM+, culture musicale, ateliers)
- Répondre aux **propositions du Conservatoire** incluses dans la Charte des Ecoles Associées (concerts, lever de rideaux...) en accord avec le programme d'enseignement des professeurs

A long terme

- ➡ L'école de musique souhaiterait multiplier les partenariats avec les autres structures associatives du village après une expérience réussie avec le club de danse de salon (Concert des professeurs sur le thème de la danse).
- ➡ L'école de musique a rencontré les collèges de secteur pour un grand concert autour du Jazz et des musiques improvisées. Ces contacts avec les professeurs de musique pourraient lancer un partenariat. Une réflexion est en cours avec le Foyer Socio éducatif du collège Pic St Loup (foyer des élèves, association loi 1901) et O'Passo Montpellier.
- ➡ Stages O Passo pour les professeurs avec un financement Uniformation en projet.
- ➡ Mise en place de stages de musique pendant les vacances d'été

CONCLUSION

Notre projet pédagogique réaffirme comme valeur essentielle la place de la personne humaine, de son désir musical et du plaisir attendu de la pratique instrumentale ou vocale.

L'école de musique est :

- une structure d'accueil pour l'initiation à l'univers des sons organisés, quel que soit l'âge de la personne,
- un lieu pour la pratique et la diffusion de la musique, sans exclusivité de genre, à tout âge et à tout niveau,

L'école de musique cherche à diversifier les portes d'accès au domaine musical :

- Par l'évolution de ses orientations et pratiques pédagogiques
- Par la recherche de propositions innovantes d'encadrement et d'accompagnement.

Parce qu'elle se pense comme un cadre multiforme, l'école de musique s'engage, dans la mesure de ses moyens, à être :

- Un lieu ressources du domaine musical, dans et hors les murs,
- Un acteur culturel, éducatif et social de la commune de Montferrier-sur Lez